

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 12 AVRIL 1848.

---

## NATURALISATION ORDINAIRE.

---

Rapports faits, au nom de la commission des naturalisations, par M. MAERTENS.

---

### I.

*Demande du sieur Jean-Lambert KOEN.*

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Maestricht, le 28 fructidor an VIII. Il est entré au service des Pays-Bas le 6 octobre 1816 et s'est engagé le 22 octobre 1830 dans l'armée belge. Il est aujourd'hui soldat à la 2<sup>me</sup> compagnie sédentaire de fusiliers. Il a pris part aux campagnes de 1830, 1831, 1832, 1833 et 1839 contre les Pays-Bas. Il s'est marié à Namur en 1826.

Il a négligé de faire, en temps opportun, la déclaration prescrite par la loi du 4 juin 1839.

Les autorités consultées sont unanimes pour faire l'éloge de sa bonne conduite et de la régularité avec laquelle il a toujours rempli son service.

*Le Président-Rapporteur,*

**J. MAERTENS.**

---

### II.

*Demande du sieur François-Jules MAROT.*

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Paris le 15 messidor an XIII. Après avoir servi dans sa patrie, il est venu en Belgique lors des événements de 1830; il a pris part à tous

les combats de notre révolution. Le 5 août 1831, il a été blessé à l'affaire du bois de Brasschaet et a été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold en récompense de sa belle conduite. Il est, depuis le 12 novembre 1836, lieutenant au 12<sup>me</sup> régiment de ligne.

Au mois d'août 1835, il a contracté mariage, à Tournay, avec la fille d'un ancien membre du Congrès.

Tous les renseignements lui sont favorables.

*Le Président-Rapporteur,*

**J. MAERTENS.**

### III.

*Demande du sieur Pierre-François-Joseph LAIGLE.*

**MESSIEURS,**

Le sieur Laigle, maréchal-ferrant au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs à cheval, est né à Fleurbaix, département du Pas-de-Calais (France), le 1<sup>er</sup> août 1797. Il est venu en Belgique en 1829 et a fait les campagnes de 1832, 1833 et 1839 contre les Pays-Bas.

Le 14 octobre 1835, il a contracté mariage, à Anvers, avec une femme belge.

Sa bonne conduite et sa manière de servir déterminent les autorités consultées à émettre l'avis que rien ne s'oppose à ce que sa demande de naturalisation ordinaire soit favorablement accueillie.

*Le Président-Rapporteur,*

**J. MAERTENS.**

### IV.

*Demande du sieur Jean-Théophile MEISSNER.*

**MESSIEURS,**

Le sieur Meissner, né le 1<sup>er</sup> octobre 1815 à Eckartsberga (Prusse), était attaché comme clarinette-solo au conservatoire d'Iéna, lorsqu'il fut appelé en Belgique par le chef de musique chargé d'organiser le corps de musique du régiment d'élite. Il y est entré comme musicien-gagiste le 1<sup>er</sup> juin 1839 et y sert encore en cette qualité. Il a fait la campagne de 1839 contre les Pays-Bas.

Il a toujours tenu une conduite honorable et remplit scrupuleusement ses devoirs.

*Le Président-Rapporteur,*

**J. MAERTENS.**